

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 NOVEMBRE 2025**

L'an deux-mille-vingt-cinq, le vingt-cinq novembre, le Conseil communautaire s'est réuni à vingt heures, dans les locaux du siège de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes, sur convocation adressée à tous ses membres, le dix-huit novembre précédent, par Monsieur Gérard FOURNIER-BIDOZ, Président en exercice.

Conseillers en exercice : 31

Présents : 20

ALEX : Catherine HAUETER

LA BALME-DE-THUY : Pierre BARRUCAND

LE BOUCHET-MONT-CHARVIN : Franck PACCARD

LES CLEFS : Sébastien BRIAND

LA CLUSAZ : Pascale MEROTTO, Didier THEVENET

DINGY-SAINT-CLAIR : /

LE GRAND-BORNAND : Hélène FAVRE BONVIN

MANIGOD : Stéphane CHAUSSON, Isabelle LOUBET GUELPA

SAINT-JEAN-DE-SIXT : Danièle CARTERON, Didier LATHUILLE

SERRAVAL : Vincent HUDRY-CLERGEON, Philippe ROISINE

THÔNES : Grégory BAERT, Claire BARRIN, Claude COLLOMB-PATTON, Graziella POURROY-SOLARI, Nelly VEYRAT-DUREBEX

LES VILLARDS-SUR-THÔNES : Odile DELPECH-SINET, Gérard FOURNIER-BIDOZ

Pouvoirs : 6

Nathalie BULEUX à Sébastien BRIAND, Claude CHARBONNIER à Catherine HAUETER, Benjamin DELOCHE à Grégory BAERT, Bruno DUMEIGNIL à Pierre BARRUCAND, Chantal PASSET à Claude COLLOMB-PATTON, André PERRILLAT-AMEDE à Hélène FAVRE BONVIN

Absents : 5

Stéphane BESSON, Jean-Michel DELOCHE, Rémi FRADIN Alexandre HAMELIN, Catherine MARGUERET

Secrétaire de séance : Claire BARRIN

**DEL2025-103 - APPROBATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 2 DU BUDGET ANNEXE DECHETS**

**Rapporteur** : Monsieur Didier LATHUILLE

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2024-100 du 17 décembre 2024 portant vote du budget primitif du budget déchets 2025 ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2025-048 du 27 mai 2025 portant vote du budget supplémentaire 2025 ;

Vu l'avis du Bureau dans sa séance du 17 novembre 2025 ;

Considérant les thématiques qui ont nécessité les ajustements les plus significatifs :

- Rénovation des déchetteries - 1 588 k€ report sur 2026
- Ajustement du prêt d'équilibre
  - Dépense -99 k€ remboursement capital & charges d'intérêt
  - Recette - 1 525 k€

→ seul un prêt de 500 k€ devra être réalisé en 2025 sur les 2 025 k€ inscrits.

Impayations	Dépenses	Recettes
<b>Section d'investissement</b>	<b>- 1 525 000</b>	<b>1 525 000</b>
<b>Dépenses</b>	<b>- 1 525 000</b>	<b>-</b>
<b>16 - Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>- 68 555</b>	
1641 - Emprunts en euros	- 68 555	
<b>20 - Immobilisations incorporelles</b>	<b>- 6 000</b>	
2031 - Frais d'études	- 6 000	
<b>21 - Immobilisations corporelles</b>	<b>53 555</b>	
2111 - Terrains nus	- 20 000	
2135 - Construction - installat. générales	272 665	
2138 - Autres constructions	- 89 110	
2153 - Installat. à caractère spécifique	- 105 000	
2155 - Outilage industriel	- 2 500	
2181 - Autres immo - Installat. Générales	- 1 000	
2184 - Mobilier	- 1 500	
<b>23 - Immobilisations en cours</b>	<b>1 504 000</b>	
2313 - Constructions	- 1 462 000	
2315 - Trav en cours - installat., mat et outillage tech	- 42 000	
<b>Recettes</b>	<b>-</b>	<b>1 525 000</b>
<b>16 - Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>-</b>	<b>1 525 000</b>
1641 - Emprunts en euros	-	1 525 000

Imputations	Dépenses	Recettes
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>63 798</b>	<b>63 798</b>
<b>Dépenses</b>	<b>63 798</b>	<b>-</b>
<b>011 - Charges à caractère général</b>	<b>140 856</b>	
6061 - Fournitures non stockables (eau, énergie..)	- 4 370	
6066 - Carburants	10 000	
6068 - Autres matières et fournitures	- 6 000	
611 - Sous-traitance générale	- 65 355	
6135 - Locations mobilières	- 5 000	
61523 - Entretien et réparations - réseaux	2 550	
61528 - Entretien et réparations - autres biens immobiliers	900	
61551 - Entretien et réparations - matériel roulant	30 000	
61558 - Entretien et réparations - autres biens mobiliers	700	
6156 - Maintenance	- 1 000	
6161 - Assurances multirisques	3 020	
6238 - Publicité, publications, relations publiques - divers	- 3 000	
6256 - Missions	250	
6257 - Réceptions	- 250	
6262 - Frais de télécommunications	550	
627 - Services bancaires et assimilés	700	
6283 - Frais de nettoyage des locaux	- 10 000	
62871 - Remboursements de frais	- 600	
6288 - Autres services extérieurs - divers	187 746	
63512 - Taxe foncière	15	
<b>012 - Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>- 58 786</b>	
6215 - Personnel affecté par la collectivité de rattachement	- 57 018	
6333 - Participations des employeurs à la formation prof. continue	- 200	
6474 - Versements aux autres œuvres sociales	722	
6475 - Médecine du travail, pharmacie	350	
648 - Autres charges du personnel	- 2 640	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>- 6 335</b>	
6518 - Redevances pour concession, brevets, licences - autres	- 6 335	
<b>66 - Charges financières</b>	<b>- 30 139</b>	
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	- 35 139	
661121 - Montant des ICNE de l'exercice	5 000	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>18 202</b>	
673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	18 202	
<b>Recettes</b>	<b>-</b>	<b>63 798</b>
<b>70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>		<b>54 952</b>
7038 - Vente de produits résiduels	8 500	
7061 - Redevances ordures ménagères	53 202	
70878 - Remboursements de frais	- 3 250	
7088 - Autres produits d'activités annexes	- 3 500	
<b>74 - Dotations et participations</b>		<b>20 350</b>
74 - Subventions d'exploitation	-	20 350
<b>78 - Reprises sur provisions et dépréciations</b>		<b>29 196</b>
7817 - Reprises sur dépréciations des actifs circulants	29 196	

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE la décision modificative n° 2 du budget annexe déchets telle que présentée ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout acte afférent et à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la bonne exécution de cette délibération.

Le Président  
Gérard FOURNIER-BIDOZ

La Secrétaire de séance  
Claire BARRIN



Délibération transmise en Préfecture le 4 décembre 2025  
Publiée le 4 décembre 2025